

Guide simple sur la norme SEG

4 juin 2026

Objectif

Ce guide présente la norme du Sustainable Eel Group (SEG) de manière simple. Il vise à fournir des éléments d'information accessibles à toute personne souhaitant en savoir plus ou qui ne comprend pas la documentation très complète relative au système SEG.

Contexte

La population d'anguilles européennes a subi une importante diminution après des siècles de dégradation de l'habitat, de blocage des voies de migration, de pollution, de pompage, de surpêche et de trafic. Le [règlement européen de 2007 sur l'anguille](#) a imposé à tous les pays européens de mettre en œuvre des plans de gestion de l'anguille afin de contribuer à la reconstitution de la population d'anguilles.

Qu'est-ce que la norme SEG ?

- Dans les pays où la pêche et le commerce de l'anguille sont autorisés, [la norme SEG](#) constitue un code de conduite de bonnes pratiques pour toute personne pêchant ou commercialisant l'anguille européenne.
- Il s'agit d'une *norme de durabilité* destinée à toute personne souhaitant démontrer qu'elle traite l'anguille de manière responsable.

Quels sont ses objectifs ?

Les objectifs de la norme SEG sont les suivants :

- Définir les meilleures pratiques pour chaque acteur et chaque maillon de la filière de l'anguille
- Offrir aux opérateurs la possibilité de démontrer qu'ils respectent des normes élevées et responsables
- Promouvoir des normes élevées et responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de la pêche au consommateur
- Donner confiance aux détaillants et aux consommateurs qui souhaitent acheter de manière responsable
- Réduire et décourager la pêche et le commerce illégaux de l'anguille
- Soutenir la mise en œuvre du règlement sur l'anguille, de l'inscription à la CITES et d'autres réglementations pertinentes,
- Assurer une meilleure protection de l'activité de pêche et du commerce responsables de l'anguille – régulièrement attaqués par des ONG et des responsables politiques mal informés qui estiment que l'arrêt de la pêche est le meilleur moyen de protéger l'anguille.

Qui en est le propriétaire ?

- Il a été développé et est détenu par le [Sustainable Eel Group](#) (SEG).
- Le SEG est une organisation à but non lucratif enregistrée à Bruxelles, en Belgique.
- Notre seul objectif est le rétablissement de la population d'anguilles pour la conservation de cette espèce emblématique et importante, tout en préservant les traditions, les cultures et les moyens de subsistance liés à la pêche, à la consommation et à la célébration de l'anguille.

Quelle est sa base juridique ?

- La norme SEG n'est pas obligatoire. Il s'agit d'un *système de durabilité volontaire*.
- Elle va au-delà de ce qui est simplement « légal ».
- Elle s'appuie sur les cadres juridiques relatifs à la protection et au rétablissement de l'anguille, notamment le [règlement sur l'anguille](#) et la [CITES](#), et s'en inspire.

Comment est-elle évaluée ?

- L'évaluation et la délivrance des certificats sont assurées par un organisme de certification indépendant, et non par SEG.
- L'évaluation et la certification sont effectuées conformément aux procédures définies dans notre [202 système d'assurance qualité](#).

Que signifie la certification SEG ?

- La certification selon la norme SEG signifie que vous vous êtes conformé aux meilleures pratiques en matière de pêche ou de commerce de l'anguille.
- La certification vous permet d'afficher les mentions suivantes :
 - *Une anguille européenne certifiée et issue d'une pêche responsable*
 - *Conforme aux bonnes pratiques pour la protection de l'anguille européenne, de la pêche au consommateur.*
 - *Contribuer à la protection et au rétablissement de l'anguille européenne.*
- Et d'être autorisé à utiliser le label :



Quels sont les avantages de la certification ?

- La certification SEG montre que vous agissez de manière responsable – dans un monde où de plus en plus de consommateurs cherchent à acheter de manière plus durable.
- La certification peut vous donner un avantage concurrentiel par rapport à ceux qui ne le sont pas, et peuvent vous permettre d'obtenir un meilleur prix ou davantage de débouchés commerciaux pour votre produit.

Quelles sont les règles de base ?

- L'organisme de certification évaluera si vous répondez aux critères de la norme pour obtenir la certification.
- Si vous êtes certifié, vous pouvez vendre votre produit en tant que produit *certifié SEG*.
- Mais pour ce faire, vous devez avoir acheté des produits *certifiés SEG* et ne vendre que ceux-ci en tant que *produits certifiés SEG*.
- Vous ne pouvez pas vendre d'anguilles provenant d'un fournisseur non certifié, de lots non certifiés ou d'un fournisseur dont le certificat a expiré en tant que « *SEG Certified* ».
- La certification est généralement valable 4 ans, mais elle fait l'objet d'une réévaluation à mi-parcours après 2 ans.

Où puis-je obtenir plus d'informations ?

Pour plus d'informations, consultez notre site web :

[Sustainable Eel Group](#)

[La norme SEG](#)

[Le système SEG](#)

[Comment demander la certification](#)

Ou contactez : standard@sustainableeelgroup.org

Fort de 16 ans d'expérience, le SEG est un système qui ne cesse d'évoluer en fonction des changements réglementaires et des retours des parties prenantes. En tant qu'acteur du secteur de l'anguille, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires afin de nous aider à rendre cette norme encore plus pertinente.



www.sustainableeelgroup.org